



HAL
open science

En quoi les pépinières d'entreprises sont-elles des facilitateurs pour le lancement de la jeune entreprise ?

Marie Tranchant

► **To cite this version:**

Marie Tranchant. En quoi les pépinières d'entreprises sont-elles des facilitateurs pour le lancement de la jeune entreprise ?. Gestion et management. 2014. dumas-01121648

HAL Id: dumas-01121648

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01121648>

Submitted on 2 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Mémoire de stage

En quoi les pépinières d'entreprises sont-elles des facilitateurs pour le lancement de la Jeune Entreprise ?



Présenté par Marie Tranchant

Entreprise : Pépinières d'entreprises de la Communauté de l'agglomération d'Annecy

Tuteur entreprise : Madame Caroline Jomier

Tuteur universitaire : Madame Frédérique Grazzini

Avertissement

L'IAE de Grenoble, au sein de l'Université Pierre-Mendès-France, n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires des candidats aux masters en alternance : ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Tenant compte de la confidentialité des informations ayant trait à telle ou telle entreprise, une éventuelle diffusion relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut être faite sans son accord.

Sommaire

Remerciements	2
Fiche d'identité	3
Résumé du mémoire	4
Introduction	6
I- Les pépinières d'entreprises : un concept en développement pour favoriser la création/reprise d'entreprises	7
A- Définition globale, principes généraux et intérêts d'une pépinière d'entreprises	7
B- L'Agglomération d'Annecy : un territoire dynamique favorisant la création d'entreprises	11
II- Les pépinières : un allié dans la création et le développement de l'entreprise ...	16
A- Elles sécurisent la création de l'entreprise du porteur de projet	16
B- Elles assurent un suivi individuel et personnalisé aux entreprises hébergées	19
III- La multiplication des connaissances et le développement du réseau du jeune entrepreneur	21
A- Les pépinières offrent un bagage de formations aux entreprises hébergées	21
B- Les pépinières d'entreprises : un lieu animé et basé sur les échanges	24
Point d'étape	28
Préconisations	29
Planning prévisionnel	31
Conclusion	32
<i>Bibliographie</i>	33
<i>Annexes</i>	34
<i>Lexique des abréviations</i>	42



Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements à Madame Caroline Jomier, tutrice de stage, responsable des pépinières d'entreprises de la Communauté de l'agglomération d'Annecy. Elle m'a très chaleureusement accueillie et a su m'intégrer au sein de son équipe. Elle est présente, attentive à mes attentes et sait faire de mon stage une période de découverte, d'apprentissage, d'autonomie et d'insertion dans la vie professionnelle. Son dynamisme me permet d'être polyvalente et de travailler sur des tâches variées. J'ai eu très rapidement des responsabilités et la remercie de sa confiance.

Mes remerciements vont également à Mesdames Anne-Marie Beneux et Ghislaine Petit qui ont su partager avec moi leurs tâches au quotidien.

Enfin, les entreprises hébergées au sein des pépinières se sont montrées très dynamiques et accueillantes. J'ai noué des liens et développé mon réseau grâce à elles. Merci de leur accueil et de leur ambiance.



Entreprises étudiées

Les deux pépinières d'entreprises de l'Agglomération d'Annecy :

- Galiléo (35 bureaux, 5 plateaux techniques, 3 salles de réunion)
- Citia Entreprises (10 bureaux, 1 studio son, 1 salle de réunion)

(Cf partie I – B)

Lieu du stage

Pépinière d'entreprises Galiléo
Parc Altaïs
178, route de Cran-Gevrier
74 540 Chavanod

Maitre de stage

Caroline Jomier – Responsable des pépinières d'entreprises de la
Communauté de l'agglomération d'Annecy
04.50.52.18.43

Equipe de travail

Mme Caroline Jomier
Mme Ghislaine Petit
Mme Anne-Marie Beneux

Collaboration

Service Economie de l'Agglomération d'Annecy
Entreprises hébergées au sein des deux pépinières

Missions principales

- Organiser des ateliers thématiques pour les entreprises hébergées dans le cadre de leur accompagnement
- Accompagner les entreprises dans les formalités de création : mise en place du Document Unique d'Evaluation des Risques
- Assurer l'animation des pépinières d'entreprises : favoriser la mise en réseau des membres
- Soutenir la responsable des pépinières d'entreprises dans l'évaluation des candidatures des porteurs de projets

Durée du stage

4 mois : du 22 avril au 20 août 2014 dont un mois d'emploi vacances

Tutrice IAE

Mme Frédérique Grazzini – Enseignante, Maître de conférences à l'IAE de Grenoble



Résumé du mémoire

Ce mémoire permet de comprendre en détails ce qu'est une pépinière d'entreprises et la place qu'elle tient dans le processus de création. Il relate tant des points théoriques grâce à la Presse que des apports techniques par l'explication de mes missions. Il montre les avantages que peut apporter une telle structure et aussi le rôle que j'ai dans celle-ci : assurer l'accompagnement et l'animation des entreprises hébergées.

Nous comprenons que la pépinière d'entreprises est une aide privilégiée pour le porteur de projet ou jeune créateur puisqu'elle propose :

- Un hébergement fonctionnel et adapté
- Une animation ayant pour but de développer un réseau
- Un accompagnement collectif et personnalisé afin d'assurer un suivi spécifique et une formation en adéquation avec les attentes du jeune entrepreneur

Comme tout dispositif d'aide à la création d'entreprise, il y a des remarques à mettre en avant et des pistes d'amélioration possibles :

- Revoir les critères d'éligibilité, peut être trop stricts à l'heure actuelle
- Mobiliser la participation des entreprises hébergées pour que la structure ait du sens
- Etre en phase avec les attentes de la Demande du bassin annécien

Recap of the Essay

The aim of this essay is to deeply understand, what is a "business incubator" in Annecy Area and its role / position in the company creation process. Same is composed of theoretical points from press release and also technical input from my personal experience in "Galiléo" and "Citia Entreprises".

This report shows pros of said structure and its role: support of hosted new companies / start-up and create relations between them.

Through this report, I put the emphasis on how a "business incubator" is a key structure to be in relation with when newly-businessmen / businesswomen are in the creation process of their own structure:

- Tailor-made premises (office)
- Improve/develop member's social network via events I am in charge
- Collective and personal support (personal follow-up of every project)
- Training session for young entrepreneur



However, as all helping structures for newly-created businesses, I highlighted some points to be improved such like:

- *Revision of eligibility criteria, aren't they too restrictive for the time being?*
- *Find a way to get all hosted companies implied in keeping "Galiléo" and "Cítia Entreprises" alive*
- *Make sure to be in line with local market expectations*

Mots-clés : pépinière, accompagnement, entreprise(s), projet



Introduction

La première année du Master Entrepreneuriat, nous offre la possibilité d'intégrer d'une manière ou d'une autre le processus de création d'entreprise. Cette année d'étude est constituée d'un ensemble d'apports théoriques nous permettant d'acquérir les notions essentielles pour notre carrière. Il en découle un stage entre ces deux années pour permettre à chacun de confirmer son orientation, appliquer les points évoqués et commencer déjà à agir, prendre ses marques en tant que futur entrepreneur.

Souhaitant à terme créer mon entreprise, je me suis naturellement penchée vers les structures d'aides, entre autre les pépinières d'entreprises. Nous les appellerons aussi « pépinières » dans ce rapport. Originaires des alentours, les pépinières de l'Agglomération d'Annecy sont apparues comme évidentes. Mon stage porte donc sur Citia Entreprises et Galiléo.

Mon rôle est de gérer l'accompagnement et l'animation des entreprises hébergées. Diverses tâches viennent se greffer à mes missions principales, ce qui me permet d'être polyvalente.

Après quelques semaines passées au sein de la structure, je me suis aperçue que les pépinières d'entreprises étaient encore trop peu connues du grand public. Il n'existe pas de définition claire et précise du terme, alors que pourtant ce type de structure apporte de multiples avantages aux jeunes créateurs d'entreprises. Il faut entendre par « jeunes créateurs », les individus ayant une entreprise de moins d'un an, quel que soit leur âge. Choisir cette problématique c'est donc pouvoir mettre en avant les pépinières d'entreprises dans le parcours de création et plus particulièrement celles de l'Agglomération d'Annecy. C'est aussi prendre conscience que l'on peut rester autonome dans la création de son entreprise et dans la prise de décisions stratégiques, tout en étant épaulé par une structure externe qu'est la pépinière d'entreprises.

Pour cela, une partie théorique est inévitable et nécessaire pour la compréhension générale de ce dossier. Elle sera l'occasion de présenter les deux pépinières de la Communauté de l'agglomération d'Annecy.

Dans une seconde partie, je tâcherai de montrer que la pépinière est un allié pour la Jeune Entreprise.

Et enfin, en dernière partie il sera question de mettre en avant l'accompagnement proposé par une pépinière d'entreprises et le réseau personnel et professionnel qu'elle permet de développer.

Toutes ces parties sont alimentées d'éléments théoriques issus de la Presse et des tâches que j'ai pu déjà effectuées. Il est intégré aussi des remarques personnelles qui permettent de connaître mon point de vue et les possibles pistes d'amélioration.



I- Les pépinières d'entreprises : un concept en développement pour favoriser la création/reprise d'entreprises

A- Définition globale, principes généraux et intérêts d'une pépinière d'entreprises

Aujourd'hui, les pouvoirs publics se heurtent au défi de créer des emplois dans un contexte plutôt instable. Ainsi, en France, l'entrepreneuriat est devenu une priorité dans la politique économique. Mais comment les acteurs viennent-ils en aide aux porteurs de projets et créateurs d'entreprise ? Il existe de multiples dispositifs, de l'incubateur pour préparer la création, à la pépinière pour accueillir et accompagner la Jeune Entreprise. Je propose de revenir sur certains d'entre eux afin de positionner les pépinières dans le processus de création et de mettre en avant leurs spécificités.

Commençons par l'incubateur. C'est un dispositif qui accueille et soutient les porteurs de projets dans la création de leur entreprise. Les services proposés sont plus ou moins nombreux selon la structure, mais dans tous les cas il permet de passer du statut de porteur d'idée à celui de porteur de projet. Selon l'incubateur, les projets sont plus ou moins innovants et la structure permet de franchir les premières étapes de création qui sont : l'étude de marché, la fabrication du prototype, la propriété industrielle... Ce dispositif intervient essentiellement dans les phases de maturation et de montage du projet. Autrement dit, il amène le porteur à travailler sur la cohérence personne/projet et à formaliser la création de l'entreprise. L'incubateur peut être lié à une structure publique, à des écoles d'ingénieurs ou de commerce ou au secteur privé. Le 11 juin 2014, je me suis rendue, dans le cadre de mon stage, au Salon des Entrepreneurs de Lyon et j'ai découvert l'incubateur EM Lyon Business School. Sa particularité réside dans le fait qu'il n'accompagne pas seulement ses étudiants et jeunes diplômés, mais aussi des porteurs de projets n'ayant aucune appartenance à l'école.

La couveuse accueille le porteur de projet et lui permet de tester son activité avant la création effective de l'entreprise. Il s'agit de l'accompagner dans la phase de test et de développement de l'activité en « grandeur nature ». Ce dispositif est donc un soutien pour les étapes se trouvant en amont de la création d'entreprise et donne un cadre administratif et juridique sans devoir obligatoirement créer l'entreprise.

Dans le parcours logique du créateur d'entreprise vient alors la pépinière qui héberge et accompagne le porteur de projet et le jeune créateur. Elle regroupe en un seul lieu des entreprises sur le point d'être créées ou nouvellement créées, désireuses de conseils et d'aides pour développer leur projet. Pour cela, elle propose un suivi post création afin d'assurer la pérennité de l'entreprise, favoriser son



développement et éviter l'isolement du jeune créateur. A titre indicatif, le taux de survie à 5 ans pour les entreprises hébergées en pépinières, atteint plus de 80% contre 50% pour la moyenne nationale.

L'hôtel d'entreprises est une structure très proche de celle des pépinières. Elle est une solution immobilière destinée aux petites entreprises qui ne trouvent pas de locaux et aux jeunes entreprises lorsqu'elles quittent la pépinière. Contrairement aux structures décrites auparavant, l'hôtel d'entreprises est une solution d'hébergement et non d'accompagnement.

Nous venons de constater que les dispositifs ne manquent pas. Certaines aides se positionnent en amont de la création d'entreprise comme les incubateurs, la couveuse, et d'autres en post création comme les hôtels et les pépinières d'entreprises, qui sont en fait considérés davantage comme des outils immobiliers. Soulignons aussi que d'autres structures existent (comme par exemple le centre d'affaires). Que penser de cette multiplicité de dispositifs ? Construire le parcours de l'entreprise sur un territoire (de l'incubateur jusqu'à l'hôtel d'entreprises et voire plus) est un réel facteur clef de succès. Ainsi, les pouvoirs publics agissent de manière à proposer une politique économique territoriale efficace en mettant à disposition des services adaptés à chaque étape d'évolution du projet ou de l'entreprise. Toutefois, cette surcharge n'entraîne-t-elle pas des confusions dans l'esprit des porteurs de projets ou jeunes créateurs ? De mon point de vue, même s'il est positif qu'un territoire (secteur public ou privé) accompagne et soutienne les porteurs de projets et créateurs d'entreprise, je pense que l'abondance de dispositifs ne permet pas une bonne connaissance des outils. Le porteur de projet aurait tendance à se perdre et donc à se désintéresser des dispositifs d'aide mis à sa disposition. Nous verrons donc dans les prochaines parties, qu'une communication bien pensée est nécessaire.

Je propose pour la suite de ce mémoire, de nous concentrer sur la pépinière d'entreprises, structure dans laquelle je réalise mon stage.

Les pépinières d'entreprises sont nées aux Etats-Unis au début des années 80 dans la Silicon Valley et s'adressaient à des jeunes start-up technologiques. Depuis, le concept s'est implanté jusqu'en Europe où il s'est adapté selon le contexte national. Partant du constat que les entreprises nouvellement créées étaient fragiles et qu'il y avait une nécessité de les aider dès le démarrage, les pépinières d'entreprises ont pour but d'être de véritables ressources pour faire de la Jeune Entreprise, une entreprise pérenne et en développement. Souvent à l'initiative et subventionnées par des collectivités locales, les pépinières sont de réels atouts pour le territoire et dynamisent donc, le développement économique local. Le but étant d'insérer les jeunes entreprises dans le tissu économique afin de pouvoir créer des



emplois et des activités sur un territoire donné. Ces structures naissent donc en lien avec l'économie, l'emploi et l'aménagement d'un espace.

Une pépinière d'entreprises est une notion complexe et encore floue. En effet, ses caractéristiques et son fonctionnement sont différents d'un territoire à l'autre. C'est une structure en constante évolution en fonction d'où elle est implantée. Il est donc difficile d'en trouver une définition claire et précise, mais retenons celle de l'AFNOR* qui semble la plus juste : c'est « *un outil de développement économique local. L'activité des pépinières d'entreprises comprend toutes les activités suivantes : structure d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'appui aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprise. Elle offre un soutien au porteur de projet et/ou créateur d'entreprise jusqu'au développement de l'entreprise et son insertion dans le tissu économique* ».

Permettons-nous de mettre l'accent sur le fait qu'une pépinière est donc bien un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'animation. Accueillir une entreprise c'est lui assurer un hébergement dans un local meublé, opérationnel et à un prix attractif (jusqu'à 20% en dessous du prix du marché). La pépinière accueille une entreprise pour une durée limitée à 23 mois (selon les pépinières). Cette durée ayant pour but d'aider la Jeune Entreprise à franchir les premières étapes de création en toute sérénité. Accompagner une entreprise c'est la suivre dans ses grandes étapes de développement en assurant un suivi personnalisé, et la conseiller lors de la prise de décisions stratégiques. C'est pérenniser le projet de création mais aussi accompagner le créateur tout au long de son hébergement dans la pépinière. Et enfin, animer une pépinière c'est proposer aux membres un parcours de formations adapté aux problématiques entrepreneuriales, pour enrichir leurs compétences et les rendre performants dans des domaines qui ne seraient pas les leurs.

Notons qu'une pépinière d'entreprises peut être généraliste, c'est-à-dire qu'elle héberge dans ce cas des entreprises de différents secteurs d'activité sans respecter des critères d'éligibilité particuliers. Ce choix d'une pépinière généraliste permet d'assurer un taux d'occupation le plus fort qu'il soit. Parfois, elle peut être thématique, c'est-à-dire spécialisée dans un secteur/domaine d'activité et dans ce cas, elle impose des critères d'éligibilité à celui qui souhaite y entrer. Au niveau national, on constate qu'il y a peu de pépinières thématiques car elles sont bien plus difficiles à remplir. Quel qu'en soit le type, chacune respecte les principes généraux qui ont été énoncés auparavant. Elle devra toutefois faire preuve d'adaptation selon qu'elle soit généraliste ou thématique.

Mais comment se différencie-t-elle des autres structures d'aide ? Quelle est donc sa valeur ajoutée ? Décrivons alors la pépinière comme permettant :

- une **proximité** entre toutes les entreprises hébergées et l'équipe accompagnante



- un **accompagnement global** de qualité pour la Jeune Entreprise dans le but d'être formée lors des premières phases de développement
- un **accompagnement personnalisé** pour agir en fonction des particularités du porteur de projet et du jeune créateur
- la **création ou l'enrichissement du réseau** avec les entreprises hébergées et des experts
- de profiter d'un **espace dynamisant** puisque les entreprises sont immergées en permanence dans un milieu entrepreneurial avec d'autres chefs d'entreprises

Soulignons alors le côté humain plus que le côté immobilier et financier. Sachant qu'une pépinière ne propose pas de financement, elle peut s'entendre avec une autre structure pour compléter justement son offre. Si tel est le cas, les deux entités sont d'une aide précieuse pour le créateur et ont alors grand intérêt, pour la naissance et le développement du projet. Beaucoup de structures ont déjà fait leurs preuves en termes d'accompagnement financier. Bpifrance, est une banque publique d'investissement qui accompagne les entreprises en leur proposant une aide financière, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse. Nous pouvons avancer aussi l'exemple d'Initiative France qui est le premier réseau associatif de financement des créateurs d'entreprise. Il accompagne et finance le projet de créateurs grâce à un prêt d'honneur sans intérêt et ce, durant les premières phases de création. Il y aussi des actions au niveau régional. Rhône-Alpes qui agit en faveur des créateurs d'entreprises a lancé, avec l'ensemble des partenaires financiers et industriels régionaux, un nouveau fonds de capital risque Rhône-Alpes Création 2. Ce fonds est une aide financière aux jeunes entreprises innovantes, notamment lors des phases d'amorçage et de création.

Pour être reconnues au niveau national et favoriser leur développement, les pépinières d'entreprises sont rassemblées autour d'une association appelée ELAN*. Elle a été créée en 1989 et regroupe plus de 200 dirigeants de pépinières au niveau des 22 régions françaises. Elle a pour but de faire se rencontrer les professionnels des pépinières d'entreprises pour échanger sur leurs pratiques, partager leur expérience afin qu'ils deviennent de réels interlocuteurs dans le développement économique local.

Sachant bien maintenant ce qu'est une pépinière d'entreprises, je vous propose dans une seconde partie d'approfondir le terme en prenant l'exemple concret de celles de la Communauté de l'agglomération d'Annecy.



B- L'Agglomération d'Annecy : un territoire dynamique favorisant la création d'entreprises

Annecy est la capitale administrative et le premier pôle économique de Haute-Savoie. C'est une ville bien connue qui bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle. L'Agglomération d'Annecy qui est composée de 13 communes, forme un territoire dynamique bénéficiant de conditions favorables de développement et une réelle qualité de vie. Elle s'efforce à mettre en œuvre une politique économique ambitieuse et affirme son positionnement de terre d'accueil des entreprises. Elle propose des espaces de qualité, favorables aux entreprises locales et leur permettant d'être attractives. Beaucoup d'entreprises se sont implantées sur le Grand Bassin Annécien. Notons SNR, Mobalpa (groupe Fournier), Maped, Pilot, Valéo, Dassault Aviation ...

La Communauté de l'agglomération d'Annecy a voulu faire de son territoire, un territoire attractif et accueillant autour de quatre pôles d'excellence et des secteurs d'activités à forte valeur ajoutée. Voici les différentes catégories, leur brève actualité et les acteurs qui en font partie :

- L'imagerie et le multimédia :
 - Citia, organisateur du marché international du film d'animation (le MIFA)
 - Imaginove, pôle de compétitivité de l'image en mouvement
 - Investissement de l'Agglomération d'Annecy dans la future pépinière « Image et multimédia » des anciennes Papeteries de Cran-Gevrier pour créer 19 bureaux
- La mécatronique :
 - Thésame, premier réseau mécatronique Européen dédié au développement de l'innovation
- Le tourisme d'affaires :
 - Création d'un office de tourisme unique du tour du lac
 - Projet de centre d'expositions, de séminaires et de congrès
- L'industrie du sport :
 - Outdoor Sports Valley, pôle des industries du sport outdoor avec plus de 240 entreprises membres, plus de 300 emplois, 1.2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et regroupant 170 marques



- Projet de pépinière Sport sur le parc des Glaisins

L'Agglomération d'Annecy sait combien il est important de soutenir les projets de création et de reprises d'entreprises. Elle rassemble sur son territoire l'ensemble des acteurs nécessaires et propose un certain nombre de dispositifs, allant du plan d'affaires à la recherche de financement. Pour renforcer son offre et la réussite des entreprises sur le point d'être créées ou nouvellement créées, elle a mis en place en 2002 et 2005, deux pépinières d'entreprises : Galiléo (labellisée « Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation ») spécialisée dans la mécatronique, et Citia Entreprises spécialisée dans les métiers de l'image et du multimédia. Elles sont donc la volonté, pour la collectivité, d'accompagner les nouvelles entreprises dans leurs premières années d'existence.

Faisons le point sur les spécificités de chacune.

La pépinière Galiléo est située sur le Parc d'Activités Economiques Altaïs à Chavanod, une commune appartenant à la Communauté de l'agglomération d'Annecy et, en pleine phase de développement. Ce parc est une zone créée en 2002 sous l'impulsion de la l'Agglomération. Il accueille une centaine d'entreprises avec essentiellement des activités de production et de services « B to B ». C'est un parc qui tient compte des spécificités du territoire où il est implanté : bâtiments conçus pour pouvoir profiter du paysage, déplacements écologiques privilégiés par des pistes cyclables, etc. Galiléo, qui est située au cœur de celui-ci et un peu excentrée du centre ville d'Annecy, propose aux entreprises hébergées un cadre de travail agréable et calme. Elle est spécialisée dans le secteur industriel et de services, de professionnels à professionnels. Cette pépinière est un lieu de vie dynamique avec des espaces dédiés aux entreprises : salles de réunions équipées, des plateaux techniques permettant le stockage de matériels ou d'une petite production, et des locaux meublés à des prix attractifs. Elle héberge aussi « Initiative Grand Annecy » (Initiative France détaillé auparavant), qui aide financièrement les entreprises en création par l'octroi de prêt d'honneur. Cette structure est totalement complémentaire avec la pépinière et peuvent à elles deux, assurer un apport complet aux jeunes créateurs.



Citia Entreprises est née en 2005 sous l'impulsion du pôle de compétences et ressources CITIA*, qui est spécialisé dans le domaine de l'image en mouvement. Cette pépinière s'adresse majoritairement aux entreprises des métiers de l'image, du multimédia et du cinéma d'animation. Pour pouvoir répondre aux exigences de ce domaine elle met à la disposition des entreprises hébergées, des locaux meublés et adaptés (mixage et traitement de l'image notamment) et des services mutualisés qui offrent à chacune d'elles des conditions d'exercice favorables (ramassage du courrier, photocopieuse/imprimante, salles de réunion, ...). Située au cœur d'Annecy, son accès est facilité et le cadre favorise des conditions de travail optimales. Enfin, elle est entourée de partenaires tels que l'Ecole des Gobelins, le pôle de compétitivité Imaginove, et le Marché International du Film d'Animation (MIFA).



Ainsi ces deux pépinières sont bien à l'initiative de la Communauté de l'agglomération d'Annecy. Elle a souhaité valoriser deux de ses filières d'excellence : la mécatronique et l'image. On parle donc de pépinières thématiques, qui ont alors des critères d'éligibilité à choisir et à faire respecter. Pour être accueillie en pépinière, l'entreprise doit :

- Etre en cours de création ou avoir moins d'un an d'existence
- Avoir un fort potentiel de croissance et d'emplois nouveaux
- Relever du secteur tertiaire ou industriel et à caractère innovant
- Collaborer avec une clientèle d'entreprises
- Avoir vocation à s'installer durablement dans l'Agglomération annécienne

Ces critères imposés aux porteurs de projets et créateurs d'entreprise peuvent être perçus comme un frein et ainsi décourager l'entrée en pépinière. Pour illustrer ce propos, le taux d'occupation des deux pépinières est de l'ordre de 75% en moyenne. Toutefois, il est assez naturel de comprendre qu'être spécialisées dans des domaines spécifiques permet aux pépinières de l'Agglomération de cibler leurs actions et d'être plus efficaces.



Ainsi, comment attirer un porteur de projet ou créateur d'entreprise à venir s'installer dans ces pépinières, face à cette abondance de critères d'éligibilité ? Il s'agit bel et bien de communiquer et d'avoir de la visibilité. Mais pas toujours évident quand vous dépendez d'une telle collectivité qu'est l'Agglomération d'Annecy. Sur le site Internet de cette dernière, les pépinières d'entreprises ne sont pas mises en avant à mon sens. Nous verrons dans la prochaine partie, comment les porteurs de projets et créateurs sont alors amenés à rentrer en contact avec les pépinières d'entreprises. Je mets toutefois bien l'accent, sur le fait que des efforts de communication doivent être fournis. Beaucoup de pépinières au niveau national, disposent de leur propre site Internet et arrivent donc à jouir d'une renommée et à exister comme une structure à part entière.

Et justement, pour se faire connaître et s'inscrire dans un processus évolutif et dynamique, ces deux pépinières font partie du « Réseau des Pépinières de Rhône-Alpes (RPRA) », créé en Avril 2010. Il héberge une trentaine de pépinières d'entreprises réparties sur huit départements. Il est un bel outil de communication pour les pépinières de l'Agglomération d'Annecy et les promeut sur la scène régionale pour en faire bénéficier les créateurs d'entreprises. Chaque année, des rencontres sont organisées entre les pépinières pour qu'elles puissent échanger sur leurs pratiques et mettre en avant leurs spécificités. En Haute-Savoie, le RPRA regroupe quatre pépinières :

- Citia Entreprises
- Galiléo
- La Clé
- Pépinière d'entreprises du Léman

On évalue donc le poids que représente l'Agglomération d'Annecy au niveau départemental, grâce à ses deux pépinières. Il ne tardera pas de s'en ajouter une nouvelle spécialisée dans le sport outdoor. Elle a été impulsée par l'association Outdoor Sports Valley, OSV (hébergée à Citia Entreprises), qui regroupe tous les acteurs de l'industrie du sport et du loisir. Cette prochaine structure, qui regroupera un incubateur, une pépinière et un hôtel d'entreprises, se situera sur le Parc d'Activités Economiques des Glaisins (Annecy-le-Vieux). Elle est la volonté pour l'Agglomération d'Annecy de rendre son offre toujours plus accrue. Le but étant à terme, que chaque filière d'excellence dispose de sa structure d'aide.

En plus d'appartenir au RPRA, les deux pépinières d'entreprises sont aussi membres du réseau Créafil Rhône-Alpes. Il regroupe un ensemble de structures permettant aux créateurs d'entreprises d'être accompagnés dans leur parcours. A chaque étape, des experts proposent des services adaptés à leurs besoins et à leur projet. Les pépinières d'entreprises de l'Agglomération d'Annecy sont donc référencées comme des portes d'entrée au sein du réseau Créafil.



Si on poursuit sur les perspectives d'avenir des dispositifs d'aide à la création de l'Agglomération d'Annecy, il est justifié d'aborder le sujet des Papeteries. En effet, elle réhabilite, depuis 2013, les anciens halls des machines des Papeteries de la ville de Cran-Gevrier. Ce projet, qui verra le jour courant 2015, anime l'actualité économique de l'Agglomération. Ce nouvel espace sera un pôle d'entreprises spécialisées dans l'image et le multimédia. L'idée est de conserver le patrimoine mais aussi d'accueillir des industries créatrices dans 4300 m² de locaux en location ou vente (hôtel d'entreprises), un espace de co-working et une pépinière d'entreprises.

C'est en fait la pépinière actuelle Citia Entreprises qui sera transférée dans les Papeteries, le but étant de permettre aux créateurs ainsi hébergés de trouver plus facilement un local à la sortie de la pépinière. L'espace de co-working permettra d'accueillir étudiants, professionnels et porteurs de projets du secteur de l'Image et des industries créatrices, dans un environnement stimulant et équipé. Ce projet promet de dynamiser toujours plus le territoire annécien autour de la création et reprise d'entreprises. Encore faut-il que d'ici là, les locaux en vente et location soient commercialisés. Justement, le MIFA, Marché International du Film d'Animation, est une référence dans le domaine et permet de rencontrer les professionnels appartenant à la filière animation et multimédia. Cet événement, qui s'est déroulé du 11 au 13 juin à Annecy et auquel j'ai participé, a permis de commercialiser les espaces des Papeteries. Je me suis chargée, d'apporter des explications sur la pépinière d'entreprises Citia aux personnes intéressées.

Afin d'élargir toujours plus son offre, l'Agglomération d'Annecy entend proposer d'ici la fin de l'année 2014 et au sein de la pépinière Galiléo, un accueil pour l'ante-crédation. En d'autres termes, cela signifie qu'elle va pouvoir accueillir dans un local en open space, pendant une durée maximale d'un an, les porteurs qui auraient encore besoin de temps et d'aide pour consolider leur projet de création. Nous pouvons ainsi le décrire comme étant un tremplin pour l'entrée en pépinière.

Nous constatons que les pépinières et plus largement les dispositifs d'aide à la création que propose l'Agglomération d'Annecy, évoluent en fonction des opportunités sur le territoire. Mais tâchons d'abord d'analyser l'existant. Je vous propose dans une seconde partie de voir comment les pépinières de l'Agglomération d'Annecy agissent concrètement pour le porteur de projet ou tout jeune créateur d'entreprise.



II- Les pépinières : un allié dans la création et le développement de l'entreprise

A- Elles sécurisent la création de l'entreprise du porteur de projet

A qui s'adressent concrètement les pépinières de l'Agglomération d'Annecy ? Aux porteurs de projets et jeunes créateurs d'entreprise. Il faut entendre par « porteur de projet », une personne sur le point de créer son entreprise où éventuellement quelques formalités restent à boucler. On considère les jeunes créateurs comme les chefs d'une entreprise de moins d'un an d'existence. Les pépinières n'excluent toutefois pas les porteurs d'idées, mais n'est pas en mesure de pouvoir les héberger. Il s'agit donc d'un simple échange pour éventuellement orienter et conseiller le porteur d'idée pour qu'il devienne porteur de projet. En effet, il est nécessaire que l'idée ait été transformée en projet, même si celui-ci ne demande pas d'être définitivement abouti. Il n'est pas rare que, par exemple, le nom de l'entreprise reste à définir.

Le porteur de projet ou jeune créateur d'entreprise dispose de plusieurs moyens pour rentrer en contact avec les pépinières. Elles sont en partenariat avec d'autres structures telles que : Pôle Emploi, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), ... Elles communiquent alors à leurs porteurs de projets, les possibilités qu'offrent les pépinières. Par exemple, j'ai eu été en contact avec des porteurs de projets venant tout juste de terminer leur formation et nous démarchant sous les conseils de la CCI d'Annecy. L'avantage c'est que les pépinières arrivent comme une suite logique après les structures de formations.

Elles peuvent aussi compter sur le bouche-à-oreille pour se faire connaître. Les entreprises hébergées communiquent autour d'elles et véhiculent très bien l'intérêt d'être épaulé par une structure telle que la pépinière.

Mis à part ses acteurs externes, sur quoi repose la communication autour du concept des pépinières d'entreprises de l'Agglomération d'Annecy ? Comme je l'ai précisé auparavant, elles manquent à mon sens de visibilité. Pour la communication, elles sont certainement trop rattachées à la structure publique.

Tous les moyens sont donc bons pour qu'elles disposent d'une plus grande autonomie dans ce domaine. J'ai alors rédigé et adressé un courrier (**cf annexe 1**) aux entreprises de moins d'un an existence, situées sur le territoire du Grand Bassin Annécien. Pour cela, je me suis procurée un fichier d'entreprises auprès de l'INSEE*. Ce courrier n'est qu'un descriptif des pépinières mais a vocation de mettre en avant les avantages qu'elles proposent aux porteurs de projets et créateurs d'entreprise. Je pense aussi, qu'un site entièrement dédié à Galiléo et Citia Entreprises permettrait



une meilleure visibilité sur le Web et serait une réelle interface entre pépinières et créateurs.

Généralement, le premier contact entre pépinière et porteur de projet/jeune créateur, se fait par téléphone ou par mail. Cette approche est l'occasion pour la pépinière d'en savoir plus sur la personne et sur l'état d'avancement du projet. Cette phase est importante et permet déjà de créer un lien entre la structure et l'intéressé. Dès lors, nous créons une fiche « profil » (**cf annexe 2**) pour ensuite l'intégrer dans la base de données de la pépinière. Elle nous permet d'informer les porteurs de projet sur l'actualité des pépinières, les ateliers auxquels ils peuvent participer et les éventuelles opportunités (bureaux disponibles, nouvel espace d'accueil, ...).

Ensuite, nous fixons avec cette personne un rendez-vous en face à face. Il permet d'approfondir le projet, d'évaluer son éligibilité par rapport aux critères (**cf partie I - B**) et d'exposer les prochaines étapes du parcours de création. Il est opportun pour le porteur de projet ou jeune créateur d'entreprise de montrer son ambition et ses motivations pour intégrer la pépinière. Pour éventuellement se projeter davantage, la personne peut demander à visiter un bureau et les espaces communs. J'ai déjà participé à quelques entretiens de porteurs de projets et j'ai pu m'apercevoir que cette première rencontre est nécessaire, tant pour la pépinière qui découvre la personne que pour le porteur de projet qui visite un nouvel univers. Toutefois, il faut rester suffisamment objectif face à l'ambition du projet et aux motivations du porteur. Autrement dit, il faut, durant ce rendez-vous, poser les bonnes questions permettant de distinguer les porteurs de projets voulant simplement bénéficier d'un local meublé et à prix attractif, et ceux souhaitant être accompagnés dans leurs démarches de création. Nous les interrogeons d'ailleurs sur la naissance du projet, les perspectives d'avenir de l'entreprise, les objectifs souhaités à court/moyen terme. Seule l'expérience permet de guider l'entretien le plus justement possible, pour pouvoir ensuite se positionner.

Si le projet est solide, qu'il semble éligible et que le porteur est vivement intéressé par la pépinière, alors nous lui demandons de remplir un dossier qui est en fait, un Business Plan. Il est un document permettant de présenter le(s) candidat(s), le projet, une étude marketing (prix, produit, communication, cible), les forces et faiblesses du projet, les éléments financiers de l'activité, et l'intérêt que représentent les pépinières. Il a ainsi pour but de prouver la faisabilité du projet et d'apporter les éléments de la situation prévisionnelle (compte de résultat, charges, investissements, emprunts, plan de financement et bilan). C'est un dossier qui est assez rapide à remplir tant pour le porteur dont le projet est suffisamment abouti (étude de marché, segmentation de la cible, ...) que pour le tout jeune créateur qui dispose déjà d'éléments concrets. La personne s'engage à renseigner des informations fiables et sincères notamment sur la situation financière prévisionnelle (réalisée par un expert comptable ou avocat par exemple). De plus, il est dans l'intérêt de la personne,



d'entretenir des relations de bonne foi avec la pépinière puisque tous deux vont être amenés à se côtoyer au quotidien.

Après réception des éléments, je me charge de rédiger un rapport que la pépinière présente en comité d'agrément. Ce dernier est composé de personnes qualifiées appartenant à l'Agglomération d'Annecy et repose sur des avis de professionnels experts. Le comité se tient à échéance régulière, environ tous les mois et les membres échangent afin d'émettre un avis commun. Ils vont juger la cohérence homme/projet, la viabilité et le niveau d'innovation de celui-ci, le plan de financement et les perspectives de développement de l'activité. Souvent, le comité suit l'avis émis par la responsable des pépinières. Elle a suffisamment d'expérience pour repérer quel projet et quelle entreprise aurait besoin d'être soutenue et accompagnée par la pépinière.

Quelle que soit l'issue, que le dossier du porteur ou jeune créateur soit accepté ou refusé, retenons qu'il aura confronté son projet à des professionnels experts et qu'il pourra éventuellement envisager des pistes d'améliorations. Je trouve que c'est l'opportunité pour une personne seule dans la création, d'obtenir des conseils porteurs de sens.

Si le comité d'agrément accepte le dossier, l'entrée en pépinière peut se faire au début du mois suivant. Elle est donc une solution arrangeante (une entrée rapide et sans contraintes administratives directes) et flexible (seulement un mois de préavis). Toutefois, l'inconvénient de ce modèle assez souple c'est que la pépinière n'a pas de visibilité à long terme pour anticiper la disponibilité d'un local. En effet, d'un mois sur l'autre, une entreprise peut quitter la pépinière, tandis qu'une autre peut entrer tous les deux/trois mois. Il y a donc un décalage et des périodes « creuses », même si on constate une saisonnalité dans les entrées en pépinières, à la fois calendaire (janvier) et scolaire (septembre).

J'entends par « sécuriser la création de l'entreprise », le fait de libérer le porteur ou jeune créateur des premières contraintes d'installations : acheter/louer un local au prix fort, acheter du mobilier, gérer les démarches administratives d'installations, etc. C'est un soulagement, permettant aux jeunes entreprises de se concentrer sur le lancement de leur activité qui demande beaucoup d'investissements temps et financiers.

Pour compléter ses actions en faveur de la création, la pépinière Galiléo entend renforcer son parc immobilier et mettre en place un accueil pour les entreprises en ante-crédation (**vu en partie I – B**). Sécuriser la création de l'entreprise, c'est pouvoir mettre à sa disposition une aide aux différentes étapes du parcours. Ce nouvel accueil se positionnerait sur les phases d'orientation, de maturation et de montage du projet et serait complémentaire à la pépinière. Les critères d'éligibilité seraient alors beaucoup plus souples. Il s'agirait d'accueillir dans



un local en open space des personnes qui ont pour projet, à court terme, de créer leur entreprise. En contrepartie d'une adhésion, elles auraient accès à l'ensemble des services mutualisés et à l'offre de formations proposée aux entreprises hébergées.

De mon point de vue, je trouve intéressant et judicieux qu'une pépinière d'entreprises se diversifie et s'adapte aux différentes étapes du parcours de création. De plus, cette nouvelle entité est un moyen efficace d'attirer les entreprises en pépinières. En effet, elles sont une suite logique des phases situées en amont de la création d'une entreprise. Après 10 ans d'existence, les pépinières Galiléo et Citia Entreprises veulent s'inscrire dans une démarche active et qui dynamise l'Agglomération d'Annecy.

Nous résumerons cette partie en disant que sécuriser la création de l'entreprise du porteur de projet c'est avant tout lui donner les chances de pouvoir réussir, en évaluant sa candidature, en l'intégrant au sein de la pépinière et en lui proposant une offre toujours complète et évolutive. Les pépinières sont un réel tremplin pour lutter contre l'isolement.

Pour apporter du concret à mes propos, voici le témoignage d'une entreprise qui vient de quitter la pépinière Galiléo.

« Je dirais que nous avons connu le principe de pépinière un peu au hasard, par le bouche à oreille. Nous recherchions de toute urgence un bureau pour lancer notre saison d'hiver 2011-2012 et Galiléo nous a tendu les bras. Notre projet était déjà bien ficelé mais l'idée de bénéficier d'une formule clés en main (atelier, matériel de bureautique, électricité...) nous a séduits. » **Société Eco Bivouac Events**

B-Elles assurent un suivi individuel et personnalisé aux entreprises hébergées

Comme nous l'avons avancé en partie I - A, une pépinière d'entreprises se différencie des autres structures d'aide par l'accompagnement tout au long de l'hébergement et le suivi en post création. Concrètement, une fois que le porteur de projet a créé son entreprise, il est accompagné par la pépinière de manière individuelle et personnalisée.

Dès l'arrivée du jeune créateur dans la pépinière, la responsable lui propose un premier rendez-vous de suivi (rendez-vous d'accueil) qui permet de rappeler le fonctionnement de la structure, présenter les outils à disposition et faire un rappel des objectifs à court terme. Le but est d'aider l'entreprise à rester objective, de l'orienter vers des experts pour éventuellement clôturer les formalités restantes (avocats, experts comptables, ...) et de faire remonter des difficultés. La pépinière



est là pour guider les chefs d'entreprise et répondre à leurs besoins, soit grâce au personnel de la pépinière qui est de bon conseil ou bien grâce à des professionnels experts.

Ensuite, la pépinière propose un suivi individuel à hauteur de trois rendez-vous par an. Cette rigueur est parfois difficile à tenir. Ils prennent du temps, que ce soit pour la pépinière qui accorde environ 1h30 à chacun des rendez-vous et pour les chefs d'entreprise qui n'ont pas toujours de disponibilités. Il y a donc une légère souplesse dans la régularité des suivis.

Quoi qu'il en soit, ils permettent de faire le point sur l'évolution et le développement de l'entreprise, d'apporter des réponses et des solutions aux éventuelles difficultés et d'aborder les perspectives d'avenir. A noter que l'entreprise n'est pas « engagée » envers la pépinière. L'idée est bien de savoir dans quelle direction elle va. J'entends par là que les rendez-vous de suivi ne sont pas une évaluation, mais plus un point d'étape. C'est l'occasion pour les entreprises de se confier, d'exprimer aussi leurs doutes et inquiétudes. A mon sens, il est important d'entretenir des relations conviviales et honnêtes avec les chefs d'entreprise. Cela permet de « briser la glace » et de fournir des rendez-vous beaucoup plus productifs. La pépinière peut aussi en profiter pour rappeler quelques formalités à respecter.

Dans ce cadre là, je suis chargée de mettre en place, avec la collaboration des entreprises, le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER). Beaucoup ne savent pas que c'est un document obligatoire dès lors qu'il y a une personne dans l'entreprise. J'agirai en deux étapes. Dans la première, il s'agira de mobiliser les entreprises une courte durée pour mettre en avant quelques points théoriques sur le DUER. Pour cela, je réalise une veille afin de recenser l'essentiel sur le sujet. Ce travail de « sensibilisation » se déroulera début juillet. Choisir cette période « creuse » que sont les mois de Juillet et Août n'est pas un hasard. Les entreprises ont plus de temps à consacrer à des activités « annexes ». La seconde étape, qu'on peut aussi appeler « mise en pratique » consiste à remplir le Document Unique type que j'ai créé (**cf annexe 3**). Ayant bien conscience de la contrainte temps des entreprises, il m'a semblé judicieux de proposer un document simple et rapide à compléter. Le chef d'entreprise est guidé dans la démarche avec des éventuelles annotations sur le modèle et avec les permanences que je tiendrai pour le conseiller et l'accompagner. Comme son nom l'indique, le document unique doit être « unique ». Même si la base sera la même pour toutes, chaque document sera personnalisé et adapté en fonction de l'activité de l'entreprise, son effectif et ses volontés. L'objectif de cette mission est, qu'à l'issue de mon stage, la majorité des entreprises ait créé leur DUER. Si cette opération fonctionne, la pépinière pourra proposer mon document unique type aux nouvelles entreprises par le moyen d'une clef USB qui leur est remise à leur arrivée.



Un suivi individuel et personnalisé c'est donc, considérer chaque entreprise comme des structures à part entière et différentes les unes des autres. Mais encore, c'est s'adapter à leurs spécificités et perspectives de développement.

Le suivi individuel dure jusqu'à ce que l'entreprise quitte la pépinière. Le dernier rendez-vous est signe de bilan et permet de mettre en exergue quelques points : la recherche d'un local après la pépinière, le changement d'adresse, le transfert du courrier et de la ligne téléphonique, le préavis de départ, etc.

III- La multiplication des connaissances et le développement du réseau du jeune entrepreneur

A- Les pépinières offrent un bagage de formations aux entreprises hébergées

Dans la précédente partie nous avons traité de l'accompagnement individuel qu'apporte la pépinière aux jeunes créateurs. Un deuxième volet est proposé : l'accompagnement collectif. Accompagner collectivement les entreprises c'est leur proposer des ateliers permettant d'élargir leurs connaissances, découvrir de nouveaux outils et échanger avec des experts pour obtenir des conseils et développer un réseau. Citia Entreprises et Galiléo ont choisi d'accompagner les entreprises hébergées sous deux formes :

- **Des ateliers-formation** d'une durée approchant les trois heures et basés sur une partie théorique et une partie « mise en pratique » et échanges. Ils abordent des thèmes généraux comme le marketing (prospection, relations-presse, ...), management (gestion du stress), droit (contrat de travail, contrat de vente, ...), gestion (mise en place de tableaux de bord, ...). Ces ateliers ont pour vocation de faire monter en compétences le créateur d'entreprise et de le faire progresser dans des domaines qui ne sont pas les siens.
- **Des petits-déjeuners thématiques** qui se déroulent le matin pendant une heure environ. Le but est de découvrir un thème spécifique et de sensibiliser les entreprises sur un point précis. Il s'agit d'information : présentation d'un nouvel outil de prospection, mise en place du Document Unique d'Evaluation des Risques, la manière de gérer l'administratif de la Jeune Entreprise, comment trouver un local à la sortie de la pépinière ? Etc. En fait, ce sont des ateliers ponctuels qui se mettent en place en fonction des rencontres, de l'actualité, et des nouvelles pratiques.



Quel qu'en soit le type, un atelier demande une organisation de rigueur. C'est justement la principale mission qui m'a été confiée : assurer l'organisation de l'accompagnement des entreprises hébergées. Je vais tâcher dans la suite de cette partie, d'expliquer comment se mettent en place ateliers et petits-déjeuners thématiques et quelle place ils occupent dans le parcours de création d'une entreprise.

Il y a deux façons de procéder : soit la pépinière organise un atelier sur un thème spécifique et cherche donc l'intervenant correspondant dans l'ensemble de ses contacts, soit au contraire elle rencontre, lors de divers événements, une personne lui proposant d'assurer une intervention sur son activité, son domaine ou son outil. Dans les deux cas, il faut que le thème soit choisi avec minutie, qu'il « séduise » et motive les entreprises.

Dans le cas où la pépinière recherche des intervenants, elle doit s'assurer de leur potentiel. Pour cela, les deux parties programment un rendez-vous et échangent sur le dispositif de formation et les modalités de l'intervention. Si l'intervenant correspond aux attentes de la pépinière, il est retenu pour l'atelier. Mon rôle est alors de collaborer avec lui pour créer la fiche « atelier-formation » ou la fiche « petit-déjeuner thématique », selon le format choisi (**cf annexe 4**). Ces fiches sont l'élément de base servant d'invitation aux entreprises et permettant de résumer les objectifs et le programme. Elles sont envoyées par mail à tous les chefs d'entreprises des pépinières et affichées dans les locaux. La communication autour de l'atelier est une phase importante et l'accroche se doit d'être suffisamment attractive. Il n'est pas rare que je communique aussi en face à face avec les entreprises afin de m'assurer de la bonne réception du mail ou tout simplement pour leur rappeler qu'un atelier est programmé. Il faut bien avoir en tête que l'entreprise a des préoccupations qu'elle juge parfois beaucoup plus importantes que l'accompagnement collectif que nous leur proposons. Je n'hésite donc pas à mener des actions de relance pour deux raisons : faire prendre conscience aux entreprises de l'intérêt de pouvoir être formées et assurer une présence maximale aux ateliers.

J'ai toutefois bien conscience que durant les phases de démarrage, le temps manque au créateur. Il reste concentré sur son projet et sur les différentes actions à mener (commerciales, marketing, communication, ...). J'ai proposé alors, d'instaurer des ateliers et petits-déjeuners thématiques à fréquences régulières permettant aux entreprises de planifier à l'avance les interventions. Par exemple, les ateliers formation se déroulent le troisième jeudi de chaque mois. Les petits-déjeuners thématiques sont assurés le premier mardi du mois. Proposer des ateliers à dates fixes permet aux entreprises de pouvoir s'organiser en conséquence, de les placer comme des rendez-vous mensuels et de nous assurer une plus forte participation.

Un atelier demande aussi une organisation logistique : réservation et préparation d'une salle à Galiléo. Il faut anticiper ces paramètres en amont. Le jour



de l'atelier je veille à accueillir et à se faire présenter participants et intervenant(s). Dès le début, il me semble essentiel d'assurer une bonne cohésion de groupe.

La plupart des ateliers formation est organisé dans le cadre du dispositif PLACE (Programme Local d'Appui à la Création d'Entreprises). Cela veut dire que la région finance l'atelier et assure un suivi personnalisé aux entreprises participantes (une demi-journée). Ce suivi est alors assuré par l'intervenant et en cohérence avec les attentes de l'entreprise.

Il se peut aussi que la pépinière organise elle-même des ateliers, et dans ce cas elle les finance grâce à son budget annuel accordé par l'Agglomération d'Annecy.

L'objectif qui m'est fixé est de programmer tous les ateliers jusqu'au mois de décembre. Cela veut dire que le thème doit être choisi, l'intervenant trouvé et la fiche atelier établit. Pas tous ne sont encore organisés, mais voici les thèmes déjà définis : « La stratégie marketing de votre entreprise », « Développer sa posture entrepreneuriale », « Franchir le cap de la première embauche », « Concevoir vos tableaux de bord et piloter votre entreprise », « Le choix du statut du dirigeant », « Communiquer à travers les réseaux sociaux », « La gestion du temps et du stress ».

Vous le constatez, les deux pépinières proposent un accompagnement varié et balayant l'ensemble des thématiques de l'entreprise, de la phase d'amorçage à la phase de développement. Il y a une volonté de leur part de proposer des ateliers touchant à la fois l'entreprise mais aussi le créateur en tant que personne (par exemple la gestion du temps et du stress).

J'ai déjà assisté à quelques interventions, et je retiens que ces ateliers sont très enrichissants quel que soit le thème. Ils permettent de consolider et enrichir les connaissances, de développer un réseau et d'échanger avec les autres participants. Je constate toutefois que c'est souvent les mêmes entreprises qui participent. A ce jour, il y a donc une nécessité de mobiliser les esprits et de montrer encore plus l'intérêt de ces ateliers pour le jeune créateur. En effet, le chef d'entreprise n'est pas un expert dans tous les domaines, d'où l'importance de se former ou bien de faire appel à des professionnels. La réussite des ateliers formation et petits-déjeuners thématiques repose sur des efforts de communication afin de sensibiliser davantage les entreprises.

Pour cela, les pépinières tiennent depuis 2010, le recensement de tous les ateliers et événements. Il permet de garder une trace sur ce qui a été fait. C'est aussi regarder les thèmes qui ont été abordés chaque année avec les intervenants correspondants, pour éventuellement adapter l'accompagnement collectif.



Pour la suite du stage, il a été décidé de mettre en place un suivi détaillé des ateliers : recenser les participants, leur avis et leur fréquence de participation. Il permettrait, à nous, organisateurs, d'améliorer les interventions, proposer de nouvelles thématiques en fonction des demandes particulières et d'avoir un regard sur la participation des entreprises. Nous avons bien conscience que faire ce type de suivi nécessite du temps, mais nous savons aussi qu'il permettrait d'être plus efficace et d'apporter encore plus de valeur ajoutée aux entreprises hébergées.

Toujours dans les actions à venir, il est prévu de mettre en place, à partir de septembre 2014, des « rendez-vous d'experts ». C'est, autrement dit, assurer une permanence d'experts (avocats, experts comptables, conseillers INPI, ...) au sein des pépinières. Les entreprises disposeraient alors d'une trentaine de minutes pour échanger avec eux et soumettre leurs éventuelles problématiques et questionnements.

Pour illustrer mes propos, voici le témoignage de l'entreprise **YMCAR**, hébergée depuis mai 2014 dans la pépinière Galiléo.

« Cette logique d'animation et d'accompagnement est une des raisons qui m'a fait faire le choix d'intégrer une pépinière d'entreprise. Cela nous oblige à nous ouvrir à des possibilités de formations et d'informations auxquelles nous n'aurions pas accès par ailleurs. Et étant donné que les personnes qui viennent de créer leur entreprise sont par définition débordées, s'il n'y a pas quelqu'un pour assurer cette animation, proposer les ateliers, relancer, informer sur l'intérêt pédagogique, ... je pense que nous passerions certainement à côté d'informations profitables pour nous. »

B- Les pépinières d'entreprises : un lieu animé et basé sur les échanges

Il faut garder dans l'esprit que, dans une pépinière, les entreprises vivent ensemble. Du fait de cette proximité quotidienne entre toutes, le réseau se crée naturellement. Evidemment, certaines entreprises sont plus proches que d'autres, soit parce qu'elles sont voisines soit parce que les affinités sont les mêmes. Ce réseau interne est important et favorise la bonne humeur et le moral des membres. Il y a toutefois une nécessité de la part du personnel, d'animer les pépinières afin de soutenir cet espace de vie commune.

Pour cela, tous les moyens sont bons et les pépinières de l'Agglomération en ont bien conscience. La cafétéria est située volontairement au cœur de la pépinière et symbolise le point de rencontre de tout le bâtiment, que ce soit à Galiléo ou à Citia



Entreprises. Les membres sont alors invités à échanger, tant sur la réussite de leur projet que sur les difficultés qu'ils rencontrent. Aussi, l'extérieur est aménagé de sorte que les entreprises peuvent organiser des déjeuners, leur pot d'entrée et leur pot de départ. Ces événements ont leur utilité. La pépinière demande à chaque entreprise de préparer un pot d'accueil lors de son arrivée. C'est l'occasion pour elle de se présenter et de connaître les autres membres.

En plus de cette animation mensuelle, la pépinière met en place des événements clés durant l'année : la chandeleur, le barbecue des pépinières, le repas de Noël, ... Ces moments privilégiés permettent à tous de se rencontrer dans un contexte nouveau et de développer des synergies.

Mais, un facteur peut faire que le réseau interne se développe plus ou moins pour une entreprise : sa durée de présence au sein de la pépinière. Il peut arriver que des entreprises ne restent que pour six mois, le temps de s'installer que déjà elles déménagent. Un autre élément : la charge de travail des jeunes créateurs au début de l'activité. La création d'une entreprise est un travail intense qui demande du temps et de l'implication.

Toutes les entreprises n'échangeant pas autant les unes des autres, nous visualisons l'importance d'animer au quotidien une pépinière pour favoriser une structure d'accueil agréable, une ambiance chaleureuse et du confort dans les échanges.

Actuellement, je travaille sur l'organisation de la rentrée de septembre. Nous avons décidé de réunir les anciennes entreprises des deux pépinières, les élus de l'Agglomération d'Annecy, les porteurs de projets et les entreprises actuellement hébergées, lors d'une journée « portes ouvertes ». Le but est que chacun puisse découvrir la structure, se rencontrer et échanger grâce à des animations pensées et originales. Ces portes ouvertes seraient alors une promotion positive pour les pépinières. Ce genre d'événement demande de respecter une feuille de route que je commence à mettre en place. Quelques pistes sont déjà évoquées. Pourquoi pas un jeu d'entreprise permettant d'allier côté ludique et amusant, ou des tables rondes qui mettraient en scène différents acteurs clés des pépinières.

Mais, il n'y a pas que le réseau en interne. La pépinière informe et incite aussi les entreprises à se rendre à des événements extérieurs. Prenons l'exemple des salons qui tombent souvent aux mois de mai et juin (Salon des Entrepreneurs de Lyon, Forum 4i de Grenoble, le MIFA, ...). Ils leur permettent d'aller à la rencontre d'experts, de développer leur réseau, se former, échanger sur leurs pratiques et faire le plein de bonnes idées. Je me suis chargée durant le mois de juin d'organiser le déplacement pour le Salon des Entrepreneurs de Lyon. La Communauté de l'agglomération d'Annecy met, chaque année, en place une navette en direction de



ce salon. Mon rôle a été de communiquer en amont, de mobiliser le plus de personnes et d'assurer le bon déroulement de cette journée. Je me suis donc rendue sur place le mercredi 11 juin, avec principalement des porteurs de projets. J'ai obtenu des retours positifs sur cet événement, car il permet en un seul et unique lieu de regrouper tous les acteurs de la création d'entreprise. Il aide donc les créateurs à finaliser leur projet, à avancer dans la création d'entreprise et à trouver de nouvelles idées de développement. Nous pourrions faire la même analyse à propos du forum 4i de Grenoble du 22 mai, celui-ci étant spécialisé dans la silver économie, cette année.

Selon moi, ce type d'événement éveille la curiosité des participants. A mon sens, un chef d'entreprise se doit d'être renseigné sur ce qui l'entoure. Les salons, forums, conférences sont le moyen de s'enrichir, de faire évoluer son projet et d'apporter aussi aux autres participants des compétences. Pour être informées sur la plupart des événements de la région, les pépinières sont en partenariat avec des structures (RPRA, CREAMFIL, CCI, ...) qui échangent entre elles. Ainsi, si les entreprises doivent développer leur réseau, les pépinières doivent en faire autant pour être efficaces.

Nous tenons et diffusons chaque mois un programme recensent les ateliers, animations et événements extérieurs (**cf annexe 5**). Il est affiché dans les locaux des pépinières comme un agenda et par mail pour que les entreprises puissent planifier les interventions et avoir une meilleure visibilité sur le mois à venir.

L'actualité anime aussi les pépinières d'entreprises. Elles s'abonnent et mettent donc à disposition des entreprises hébergées des quotidiens, mensuels, et ouvrages leur permettant de se divertir, de se renseigner sur des points précis ou d'entretenir leur culture générale.

En plus, une newsletter paraît environ tous les deux mois (**cf annexe 6**). Elle permet de recenser les entreprises récemment entrées, celles qui ont quitté la structure, les événements à venir, et les ateliers et conférences prévus. Nous proposons aussi des rubriques « Zoom sur » et « Actualité ». Elle est à destination des entreprises hébergées, des maires de l'Agglomération et des différents partenaires. Puisque j'en ai la charge, je veille à ce qu'à travers mes textes les entreprises soient valorisées et leur activité suffisamment décrite et mise en avant.

Dans le même ordre d'idée, je suis chargée de la mise à jour de l'annuaire d'entreprises sur le site de l'Agglomération d'Annecy. Il permet de référencer les coordonnées des entreprises.

Pour illustrer mes propos, voici le témoignage d'une entreprise qui s'apprête à quitter la pépinière Galiléo.



« Quelle merveilleuse initiative que cette pépinière d'entreprises Galiléo. Tout est mis en œuvre pour permettre d'optimiser la réussite des jeunes entrepreneurs. Mais plus que la dimension matérielle, c'est la dimension humaine qui fait la véritable richesse de ce lieu : les échanges, les apports mutuels, la convivialité, ... sont le moteur de notre quotidien et contribuent pleinement à notre développement. »
Co'Optim.



Point d'étape

A ce stade de mon stage, j'ai compris le fonctionnement des deux pépinières de l'Agglomération d'Annecy. Je maîtrise déjà une partie des procédures, mais des choses restent encore à explorer. A ce jour, je me considère comme un membre de l'équipe me sentant complétement intégrée.

Animer les pépinières et accompagner les entreprises est un travail à plein temps et j'apprécie qu'il n'y ait aucune routine dans celui-ci. En effet, je traite au quotidien des demandes particulières selon les ateliers et les entreprises. S'il fallait parler de ma mission en termes de chiffres : j'ai déjà organisé six ateliers et participé à trois d'entre eux. J'ai rencontré cinq porteurs de projets, partagé l'entrée de trois entreprises au sein des pépinières, assisté au départ de certaines. Nous nous apprêtons à accueillir des entreprises dont j'avais constitué le dossier. Il est très agréable de pouvoir visualiser et quantifier les résultats de son travail, ce qui est doublement motivant.

Je me sens donc utile et j'ai cette forte impression de pouvoir aider les « jeunes pousses » dans la création et le développement de leur entreprise.

Je découvre une famille de métier qui est l'accompagnement et le conseil. Je réalise qu'elle est fortement en corrélation avec le métier d'entrepreneur et je dirais même essentielle pour mener à bien un projet et pouvoir prendre du recul sur ce dernier. Ainsi, j'ai pu juger de l'importance d'être épaulée dans un projet de création.

Dans ce contexte très positif, il me tarde de poursuivre ce stage, de rencontrer toujours plus de personnes (porteurs de projets, créateurs d'entreprise, professionnels expérimentés, ...), de parfaire mon réseau et de découvrir d'autres facettes que cache la pépinière ; pour qu'à l'issue je puisse enrichir mon projet professionnel.



Préconisations

Je pense que tout au long de ce mémoire, nous visualisons assez clairement l'importance et l'intérêt des deux pépinières d'entreprises de l'Agglomération d'Annecy, dans le parcours du créateur d'entreprise. Mais à mon sens, il est important d'apporter un regard critique pour favoriser l'amélioration continue de ces structures d'aide.

Selon moi, les pépinières d'entreprises diffèrent beaucoup d'une structure à l'autre selon les spécificités d'une Région, d'un bassin d'emplois et d'activités. Je reste donc persuadée qu'elles sont encore trop peu connues alors qu'elles ont un réel potentiel et rôle. Comme je l'ai déjà évoqué il y a des efforts de communication à fournir (plan de communication, campagne marketing). Ayant bien conscience qu'elles dépendent de la collectivité, elles ne peuvent pas agir seules et de manière autonome dans cette démarche. J'ai évoqué la création d'un site Internet dédié à ces structures, des plaquettes ou courriers permettant d'apporter des caractéristiques sur les locaux. Mais je pensais aussi à des interventions dans des grandes écoles, CCI, pôle emploi, ... où se cachent des potentiels créateurs.

Nous avons vu que l'Agglomération d'Annecy s'adaptait aux différentes phases du parcours de création, en proposant des futurs espaces de co-working, une nouvelle pépinière et des hôtels d'entreprises. Toutefois, j'ai tendance à penser que les critères d'éligibilité sont trop stricts et peuvent freiner les porteurs de projet dans la démarche d'intégrer ces pépinières. Se pose alors la question de savoir si l'objectif d'une pépinière est de réunir les entreprises d'une même filière ou d'assurer le remplissage des locaux. Peut être ne devrait-elle pas être moins exigeante pour pouvoir accueillir encore plus de créateurs ? Quel positionnement adopter ? Quel degré d'exigence avoir ?

Autre point à aborder, il serait légitime de suivre davantage l'impact de l'animation et de l'accompagnement sur les entreprises (enquête, collecte d'opinions, brainstorming). Pour cela, il faudrait assurer un suivi des ateliers, évaluer les retours et faire remonter les remarques après les avoir collectées et analysées. Ce point a déjà été discuté et des actions vont être menées dans la suite de mon stage. J'espère pouvoir fortement enclencher toutes ces marches.

Et enfin, que retenir du métier de responsable de pépinière, si ce n'est qu'il est encore à définir et à valoriser ? « Homme à tout faire », accompagnateur, gestionnaire immobilier, référent ... L'avantage est de pouvoir mener des actions dans le processus de création d'entreprises de manière globale, et de développer



une polyvalence accrue qui est à mon sens un réel atout quand on veut se performer dans le monde entrepreneurial. Ce que l'on attend d'une pépinière c'est d'assurer avec brio l'accompagnement et le conseil auprès des entreprises, comme le ferait un consultant externe en entreprise ou encore un auditeur. Le dynamisme et la vie dans la pépinière repose essentiellement sur le personnel qui mérite d'être valorisé.



Planning prévisionnel

Les deux mois à venir seront divisés en deux périodes: celle du stage et celle de l'intérim du poste de la responsable administratif et logistique. Voici deux tableaux récapitulants les différentes tâches à effectuer et leur échéance.

Echéance	Tâches dans le cadre du stage
<i>1^{er} juillet</i>	Newsletter de juin 2014
<i>Du 1^{er} au 4 juillet</i>	Mettre en place les « rendez-vous d'experts »
<i>Du 1^{er} au 11 juillet</i>	Démarcher individuellement les entreprises et les sensibiliser sur le Document Unique
<i>Jusqu'au 20 juillet</i>	Rechercher des intervenants pour les derniers ateliers de 2014
<i>Du 7 juillet au 1^{er} août</i>	Accompagner individuellement les entreprises dans la réalisation de leur Document Unique
<i>Du 28 juillet au 20 août</i>	Mettre à jour l'observatoire des pépinières : suivi des ateliers (profil participants, avis, ...), fréquentation des pépinières (nombre d'entreprises, activité, ...), et les contacts intervenants
<i>Jusqu'au 20 août</i>	Organiser la journée « portes ouvertes » pour septembre/octobre

Echéance	Tâches dans le cadre de l'intérim
<i>Du 20 juillet au 20 août</i>	<ul style="list-style-type: none">- Assurer l'accueil le jeudi à Citia Entreprises, les autres jours à Galiléo- Régie de juillet et août- Faire les états des lieux des entreprises sortantes- S'occuper des différentes tâches administratives : réservation de salles, gestion du courrier, ...



Conclusion

Que pouvons-nous retenir des pépinières d'entreprises, de l'accompagnement et de l'animation qu'elles proposent ?

A ce jour, il n'existe pas de méthode unique pour piloter et animer une pépinière d'entreprises. Elle a l'avantage d'être une structure souple qui s'adapte aux spécificités du territoire où elle est implantée mais, tant de diversité rend sa gestion complexe et floue. C'est à la collectivité locale et au responsable de la pépinière, de proposer une méthode d'organisation et de fonctionnement la plus adaptée et la plus pertinente au secteur sur lequel elle est implantée. Par exemple, l'Agglomération d'Annecy a choisi de valoriser le parcours de création en proposant une offre toujours plus accrue : incubateur, espace de co-working, pépinières et hôtel d'entreprises.

Une pépinière n'en reste pas moins un lieu d'accueil où chacun peut espérer s'intégrer dans le tissu économique. C'est un réel lieu de vie, rythmé par le dynamisme des jeunes créateurs qui ont foi en leur projet. Il y a une réelle alchimie entre le personnel des pépinières qui se démène à tous niveaux et les entreprises hébergées.

A Galiléo et Citia Entreprises, l'accompagnement apporte un bagage nécessaire aux jeunes créateurs et les aide à monter en compétences grâce à des ateliers thématiques et des suivis personnalisés. Les entreprises peuvent se constituer un réseau d'experts, qui leur permettra d'être épaulés dans toutes les phases d'amorçage, de maturation et de développement.

L'animation rythme le quotidien des pépinières et fait de ce lieu un espace dynamique et d'entente. La réelle valeur ajoutée à mon sens, c'est la vie en communauté qui permet à tous de nouer des liens et de bénéficier de la complémentarité et de l'expertise de chacun.

J'ai ce sentiment que la pépinière n'apporte que du positif aux jeunes créateurs, en les aidant à surmonter les différentes étapes et en les réorientant en cas d'échec ou de fausse route, chose qui est difficilement palpable et identifiable pour une personne qui est, tête baissée dans son projet de création. Mon conseil à l'entrepreneur :

... Laissez un droit de regard externe à votre projet et vous en serez grandi...



Bibliographie

Ouvrage :

« Pépinières d'entreprises : mode d'emploi », Réseau National des Pépinières d'Entreprises, 2002

« Pour une agglomération attractive et solidaire », Communauté de l'agglomération d'Annecy, 2008-2014

Magazine/journal:

Le magazine de la Communauté de l'agglomération d'Annecy « L'agglomération & Vous » n°13 Juin 2012

Le magazine de la Communauté de l'agglomération d'Annecy « L'agglomération & Vous » n°18 Juin 2014

L'Essor Savoyard, « Les lieux de pouvoir à Annecy », n°25, 19 juin 2014

Eco des Pays de Savoie, Hebdomadaire économique, « Stratégie : Innover c'est gagner », n°22

Document :

« Silver Economie : l'autonomie, nouvel espace d'innovation », rapport du forum 4i de Grenoble le jeudi 22 mai 2014

Site Internet :

Site du réseau CREAMIL : <http://www.creamil.rhonealpes.fr/>

Site de la Communauté de l'agglomération d'Annecy : <https://www.agglomeration-annecy.fr/>

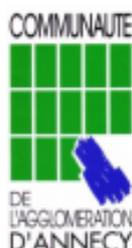
Site du réseau ELAN : www.pepinieres-elan.fr/

Site de la CCI d'Annecy : www.haute-savoie.cci.fr/



Annexes

Annexe 1 : Courrier de présentation des pépinières d'entreprises de l'Agglomération d'Annecy, adressé aux jeunes créateurs du Grand Bassin Annécien



GALILEO
ESPACE ACCUEIL DES ENTREPRISES



Chavanod, le 4 Juin 2014

«NOM»
«RUE»
«CP» «VILLE»

Nos réf : 14.06.115.CJ.MT

Les pépinières d'entreprises de la Communauté de l'Agglomération d'Annecy vous accueillent pour faire grandir votre jeune entreprise.

Madame, Monsieur,

La Communauté de l'Agglomération d'Annecy soutient la création et la reprise d'entreprises innovantes à travers deux pépinières d'entreprises : Galiléo et Citia Entreprises. En intégrant les pépinières d'entreprises, vous êtes accompagnés par un réseau de partenaires experts, vous êtes hébergés dans des locaux de 10 à 100 m² à des prix attractifs et enfin vous bénéficiez d'un accompagnement permettant le partage d'expériences avec d'autres créateurs et la formation sur des thèmes liés à l'entreprise.

La pépinière d'entreprises Galiléo qui est implantée au cœur du Parc d'Activités Economiques Altaïs à Chavanod, accueille des entreprises à vocation industrielle ou de services. Elle bénéficie de conditions d'exercice favorables : des salles de réunion, des bureaux de 12 à 50m² et d'un ensemble de services bureautiques.

Quant à Citia Entreprises, elle accueille en priorité les entreprises relevant des métiers de l'image, du multimédia et du cinéma d'animation. De ce fait, les locaux sont adaptés à ce secteur d'activité et son implantation au centre ville d'Annecy facilite son accès.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Caroline Jomier, responsable des pépinières d'entreprises de l'Agglomération d'Annecy au 04.50.52.18.43 ou rendez-vous sur le site Internet www.agglo-annecy.fr, rubrique « Economie et tourisme ».

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Service Economie



Annexe 2 : Fiche « profil » établie lors du premier contact



Pépinières d'entreprises de la Communauté de l'agglomération d'Annecy

FICHE 1^{er} CONTACT

Date _____ Qui accueille : _____ Origine contact : _____

NOM-Prénom _____

Lieu d'habitation _____ Téléphone _____

E-mail _____

Descriptif du projet

Création Reprise Relocalisation

Statut envisagé : _____
Date : _____

Situation actuelle ? DE Salarié Chef d'entreprises Autre : _____

Etat d'avancement du projet

Information/Idée Montage de projet Recherche financement
Prévisionnel fait Avec Expert Compt Recherche de locaux

Contact déjà pris : CCI CMA IGA Autre : _____

Hébergement recherché Galileo Citia Bureau Atelier Taille _____
Date souhaitée _____

Suite à donner :

Envoyé vers _____

RDV _____

COMITE _____

ENTREE _____



Annexe 3 : Modèle « type » du Document Unique d'Evaluation des Risques

Logo

Document unique d'évaluation des risques

<u>Date de mise à jour :</u>	<u>Signature du responsable :</u>
<u>Adresse :</u>	<u>Nombre de salariés :</u>
<u>Principales activités :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • • 	

	Nom-Prénom	Statut
Personnes associées pour réaliser l'évaluation		
Méthodes associées pour réaliser l'évaluation		

1- Inventaire des risques

<u>Dangers ou facteurs de risques identifiés</u>	<u>Description des risques/modalités d'exposition</u>	<u>Nombre de personnes exposées</u>	<u>Moyens de prévention existants : description</u>	<u>Correct</u>	<u>A améliorer</u>	<u>A redéfinir ou à mettre en place</u>	<u>Appréciation générale sur la maîtrise des risques</u>

Date de l'élaboration :
 Date de la mise à jour :
 Signature du responsable :



2- Programme annuel d'actions de prévention

<u>N° de situation</u>	<u>Dangers ou facteurs de risques identifiés</u>	<u>Mesures de prévention</u>	<u>Ordre de priorité</u>	<u>Délai d'exécution</u>	<u>Estimation du coût</u>	<u>Personne chargée de la réalisation</u>
1						
2						
3						
4						
5						

Date de l'élaboration :

Date de la mise à jour :

Signature du responsable :

3- Le suivi des actions préventives/correctives

<u>N° de situation</u>	<u>Dangers ou facteurs de risques identifiés</u>	<u>Suivi effectué par : ...</u>			
		<u>Fait</u>	<u>En cours</u>	<u>A faire</u>	<u>Remarques</u>
1					
2					
3					
4					
5					

Date du suivi :

Signature du responsable :



PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES DE L'AGGLOMÉRATION D'ANNECY

ATELIER

GALILEO
ESPACE ACCUEIL DES ENTREPRISES



« Prestataires TIC

Mettre en place ou optimiser vos contrats »

Le mardi 27 mai 2014 de 9h00 à 12h30 - Salle Galilée de la Pépinière Galiléo

OBJECTIFS :

Cet atelier s'adresse aux entreprises ayant une activité de licence et maintenance de progiciel, développement de logiciel, intégration et prestations de service informatique, hébergement d'applications et création de site WEB.

Il vous permettra d'étudier les problématiques juridiques en lien avec votre activité (obligations, responsabilité, propriété intellectuelle), d'appréhender les principaux points à gérer dans votre offre contractuelle et d'optimiser la rédaction de vos contrats.

PROGRAMME :

- ▶ Intérêts de la mise en place d'outils contractuels adaptés
- ▶ Obligations et responsabilités des prestataires informatiques
- ▶ Points clés du contrat de licence, de développement de logiciel ou de création de site Web
- ▶ Points clés du contrat d'assistance et de maintenance de progiciel ou de site Web
- ▶ Points clés du contrat d'hébergement d'application ou de site Web
- ▶ Méthodologie pour la signature des contrats
- ▶ Echanges sur les problématiques spécifiques des entreprises participantes

INTERVENANT :

▶ ...

PUBLIC CONCERNÉ :

- ▶ Entreprises hébergées et pépites des pépinières d'entreprises de l'Agglomération d'Annecy
- ▶ Entreprises hébergées à la pépinière LA CLÉ – CC Pays de Faverges
- ▶ Lauréats Initiative Grand Annecy
- ▶ Porteurs de projets accompagnés
- ▶ 15 personnes maximum

COÛT

- ▶ Atelier proposé par les pépinières d'entreprises de l'Agglomération d'Annecy
- ▶ Gratuit pour les participants sur inscription

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Marie Tranchant
Pépinières d'entreprises – Agglo d'Annecy
04 50 52 18 43 – pepinieres@agglo-annecy.fr

LIEU

Pépinières d'entreprises GALILEO
178 route de Cran Gevrier
74 650 CHAVANOD



PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES DE L'AGGLOMÉRATION D'ANNECY

Informez-vous grâce au petit-déjeuner thématique !

« Développez votre chiffre d'affaires avec la Borne à Rendez-vous »

Le mardi 24 juin de 8h30 à 9h30 - Salle Galilée à Galiléo



Pour faciliter et rendre plus efficace votre **prospection**, venez assister à la présentation de la **Borne à Rendez - Vous (BRV)**. Cette solution vous permettra :

- D'obtenir **durablement** des contacts et des rendez-vous de **qualité**
- D'être **moins vulnérable** face aux variations d'activité
- De **maîtriser votre budget** communication

Petit-déjeuner animé par ...

Inscription obligatoire au **04.50.52.18.43** ou à pepinieres@agglo-annecy.fr



Annexe 5 : Programme des ateliers et animations (Mai et Juin 2014)

PROGRAMME ATELIERS et ANIMATIONS

DES PEPINIÈRES D'ENTREPRISES DE L'AGGLOMERATION D'ANNECY



Mois de Mai 2014

Merc 21 Mai	"Financez votre développement : crédit impôt recherche / CICE / BPI: focus sur quelques dispositifs" Organisateur: Pépinière ViennAgglo	VIENNE 9h30 - 12h30 accueil dès 9h
Merc 21 Mai	Salon de l'Alternance/Stage organisateur : IPAC Annecy et Rhône-Alpes Job	IPAC ANNECY 13h30 - 18h
Jeu 22 Mai	Pot de départ Entreprises CONICIO et FRESHPIGMENT	Galléo 12h-14h
Mardi 27 mai	"Prestataires TIC: Mettre en place ou optimiser vos contrats" Organisateur : Pépinières de l'Agglo	Galléo 9h - 12h30

Mois de Juin 2014

Lu 2 au Jeu 5 juin	Opération "Au boulot, j'y vais à vélo" Organisateur : Club Altaïs	Galléo 7h-9h
Mardi 3 juin	Pot d'arrivée YMCAR, IN&MOTION, ALBAN NIEROZ FILMS	Cafétéria Galléo 12h
Jeu 5 juin	Petit-dej info : "Organiser l'administratif de la Jeune Entreprise" Organisateur : Pépinières de l'Agglo	Galléo 8h30-10h30
Jeu 5 juin	Panorama des aides de BPI France pour les entreprises Organisateur : Club Altaïs	Galléo 17h- 19h
Jeu 5 juin	Job Dating de l'Alternance Organisateurs : FormaSup et Université de Savoie	IUT Annecy
Me 11 - Jeu 12 juin	Salon des Entrepreneurs de Lyon	Centre de Congrès Lyon
Merc 11 - Ven 13 juin	Marché International du Film d'Animation (MIFA) Organisateur: CITIA	L'Impérial Annecy
Je 19 juin	"Réussir ses relations-presse à travers l'exemple du communiqué" Savoir communiquer sur son produit/service Organisateur : Pépinières de l'Agglo	Galléo 8h30 - 12h00
Ven 20 juin	Barbecue des pépinières GALILEO et CITIA	CITIA
Mardi 24 juin	Petit-dej info : "Développez votre chiffre d'affaires avec la Borne à Rendez-Vous" Organisateur: Pépinières de l'Agglo	Galléo 8h30-10h30
Ven 27 juin	Barbecue du Club Altaïs	Galléo



LETTRE D'INFORMATION MARS-AVRIL-MAI 2014



COMMUNAUTE
DE
L'AGGLOMERATION
D'ANNECY



LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES DE L'AGGLOMÉRATION D'ANNECY

BIENVENUE AUX NOUVELLES PÉPITES



chipee



ymcar



Alban Nieroz

La pépinière GALILEO accueille les trois jeunes créateurs de « Chipee », Matthieu Thievent, Thibault Lepore et Romain Lagrange. Cette société est spécialisée dans l'édition d'une plateforme en ligne permettant d'offrir les frais de port des achats en ligne.
Contact: contact@chipee.fr

A travers une conciergerie automobile, Yves-Marie Mondange propose un service de prise en charge de l'ensemble des contraintes générées par le fait de posséder un ou plusieurs véhicules
Contact: contact@ymcar.fr

Alban Nieroz, tout jeune créateur d'entreprise, installe à Galileo sa société de production et de réalisation de films publicitaires.
Contact: contact@albannieroz.com

Nous leur souhaitons grande réussite !

ILS PRENNENT LEUR ENVOL

FRESHPIGMENT, CAPTEIS, CONICIO ET ECOBIVOUAC :

Après quelques années à la pépinière d'entreprises Galiléo, toutes ces entreprises ont trouvé des nouveaux locaux à Annecy, Villaz et Cran-Gevrier.

SAPERE CRITICO:

A quitté la pépinière Citia Entreprises. Elle poursuit, à Rome, son activité qui touche le domaine littéraire.

Nous leur souhaitons bonne continuation !

ZOOM SUR

LE MARCHE INTERNATIONAL DU FILM D'ANIMATION (LE MIFA)

C'est le rendez-vous incontournable des passionnés et des professionnels de l'animation. Depuis plus de 25 ans, le MIFA est l'un des événements le plus important dans le secteur. Il est l'occasion pour les entreprises de développer leur réseau, d'exposer leurs contenus et de rencontrer d'éventuels décideurs pour leurs projets.

Le MIFA : du 11 au 13 Juin 2014
Plus d'infos : www.annecy.org/edition-2014/mifa/presentation

LE SALON DES ENTREPRENEURS - 11 et 12 Juin 2014

Il est un événement à ne pas rater pour les entrepreneurs et porteurs de projets. Le salon des entrepreneurs regroupe en un seul lieu tous les acteurs de la création d'entreprises. Plus d'infos : www.salondesentrepreneurs.com

Comme chaque année l'Agglomération d'Annecy met en place une **navette gratuite**. Plus d'informations et inscription auprès de la pépinière d'entreprises Galiléo en contactant Marie Tranchant au 04.50.52.18.43

ACTUALITES

Le quatrième numéro de RécréAmômes s'apprête à sortir en ce début de mois de Juin. Ce trimestriel gratuit et plein de bons plans vous accompagnera tout l'été. Laure Béchade vous promet un été plein de sensations et 100% loisirs!
Contact: laure@recreamomes.fr



Pépinière d'entreprises Agglomération d'Annecy - Tel 04.50.52.18.43
Galileo : Parc Altais 178 route de Cran-Gevrier -74650 CHAVANOD
CITIA Entreprises : 6 bis avenue des Iles 74000 Annecy

AGENDAS

MARDI 27 MAI:
Atelier : « **Prestataires TIC: Mettre en place ou optimiser vos contrats** »
GALILEO 9h-12h30

DU 2 AU 5 JUIN:
Opération : « **Au boulot j'y vais à vélo** »
PARC ALTAIS ET DES GLAISINS

JEUDI 5 JUIN:
Point infos : « **Organiser l'administratif de la jeune entreprise** »
GALILEO 8h30-10h30
Conférence du Club Altais : « **Panorama des aides de BPI France** »
GALILEO 17h-19h
Job Dating de l'alternance
IUT D'ANNECY

JEUDI 19 JUIN:
Atelier « **Réussir ses relations-presse** »
GALILEO 8h30-12h

MARDI 24 JUIN:
Point infos : « **Développez votre CA avec la Borne à Rendez-Vous** »
GALILEO 8h30-10h30

Page 41

Lexique des abréviations

AFNOR : Association Française de Normalisation

ELAN : Réseau National des Pépinières d'Entreprises

CITIA : Cité de l'Image en Mouvement

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques



L'AUTEUR

Je soussigné(e) Marie TRANCHANT

Courriel pérenne : marie.tranch@gmail.com

Attention : courriel à signaler si vous souhaitez le diffuser sur DUMAS

N'AUTORISE PAS la diffusion de mon mémoire

AUTORISE la diffusion de mon mémoire en texte intégral sur la base DUMAS

Diffusion immédiate du mémoire

Diffusion différée du mémoire : date de mise en ligne :
(Embargo possible sur l'accès au texte intégral entre 15 jours et 10 ans.
Pendant cette période, seule une notice bibliographique est visible)

Je certifie que :

- mon mémoire est exempté d'éléments non libres de droit ou qui pourraient porter atteinte au respect de la vie privée.
- conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, je pourrai à tout moment demander modifier l'autorisation de diffusion que j'ai donnée par l'envoi d'une simple lettre ou un courriel au service documentaire de l'IAE.
- je renonce à toute rémunération pour la diffusion effectuée dans les conditions précisées ci-dessus.
- j'agis en l'absence de toute contrainte.

Fait à Marigny Saint Marcel, le 23 Juin 2014

Signature de l'étudiant(e)
Précédée de la mention « bon pour accord »

Bon pour accord,
MARIE TRANCHANT